

RECLASSEMENT

Comment retrouver son passage d'échelon précédent pour vérifier son reclassement :

Sur I-Prof :

- page d'accueil, cliquer sur « Votre dossier »
- cliquer sur Carrière – corps – grade – échelon
- cliquer sur le triangle situé à gauche de « corps actuel »
- cliquer sur le triangle à côté de « grade actuel »
- tous les échelons avec la date de passage s'affichent

Cela permet au collègue de voir son ancienneté dans l'échelon.

Si le reclassement a été effectué, il apparaît la mention « accès par reclassement »

N'hésitez pas à revenir vers nous,